

### Informations générales

- LE PRÉSIDENT informe le Conseil d'Administration qu'une mission du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche vient de commencer son travail d'accompagnement de l'Université dans l'élaboration de son plan de retour à l'équilibre.
- LE PRÉSIDENT fait le point sur les réformes législatives en cours, qui auront un impact sur la vie de l'établissement :
  - loi pour la refondation de l'École de la République, en cours d'adoption au Parlement ;
  - projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, qui sera en discussion à l'Assemblée nationale à partir du 22 mai ;
  - projet de loi portant « Acte III de la décentralisation », en cours d'élaboration.

### Travaux du Conseil et relevé des délibérations

#### Le Conseil d'Administration est informé :

- Des axes prioritaires dans le domaine de la politique immobilière et des différences entre le montage en Conception Réalisation avec Entretien et Maintenance (CREM) finalement retenu pour l'opération du Nouveau Tertre, et le montage en Partenariat Public Privé (PPP), finalement abandonné ;
- Des actions en matière de ressources humaines ;
- Du plan de retour à l'équilibre financier ;
- Des axes stratégiques de la politique de recherche, présentés par M. BENHAMOU, Vice-président du Conseil Scientifique ;
- Du rendu-compte d'admissions en non-valeur.

#### Le Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité pour l'abstention sur :

- Le dossier de demande d'accréditation de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Les Administrateurs estiment qu'ils ne disposent pas de tous les éléments pour se prononcer sur ce dossier.

#### Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CPCA :

- La modification de la liste des délégations accordées par le Conseil d'Administration au Président ;
- Les modalités d'application de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, aux achats de fournitures, de services et de travaux destinés à la conduite des activités de recherche ;
- Une modification des statuts de l'UFR Faculté de Pharmacie et des Sciences Biologiques
- Des tarifs.

#### Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CPCA et du CS :

- Le dispositif 2013 de prélèvement sur contrats ;
- Le dossier de demande de subvention FEDER « Matériaux : caractérisations, procédés et contrôles ».

#### Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CPCA et du CEVU:

- Le calendrier universitaire 2013-2014.

#### Au titre des questions diverses, le Conseil d'administration débat :

- De la carte Multiservices.